

n°34

Date de publication
20 novembre 2019

Date d'observation
19 novembre 2019

Grandes cultures



À retenir cette semaine

• Colza

Les parcelles de colza poursuivent leur développement à l'aube de l'hiver. Les stades des colzas sont actuellement compris entre 7 feuilles vraies (BBCH 17) et 10 feuilles vraies (BBCH 19) avec une majorité des parcelles au stade 8/10 feuilles.

- Charançon du bourgeon terminal : taux de piégeage proche de zéro, le risque est désormais terminé.
- Larves de grosses altises : un seul signalement de galeries cette semaine. Rester vigilant et maintenir la surveillance durant l'hiver

• Blé

- Peu d'évolution des stades cette semaine, les semis se poursuivent. Le temps couvert et pluvieux a été défavorable à l'activité des ravageurs vecteurs de virus (cicadelles comme pucerons). L'observation doit toutefois continuer dans les parcelles levées.

• Orge

- La pression cicadelles et pucerons reste faible cette semaine.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

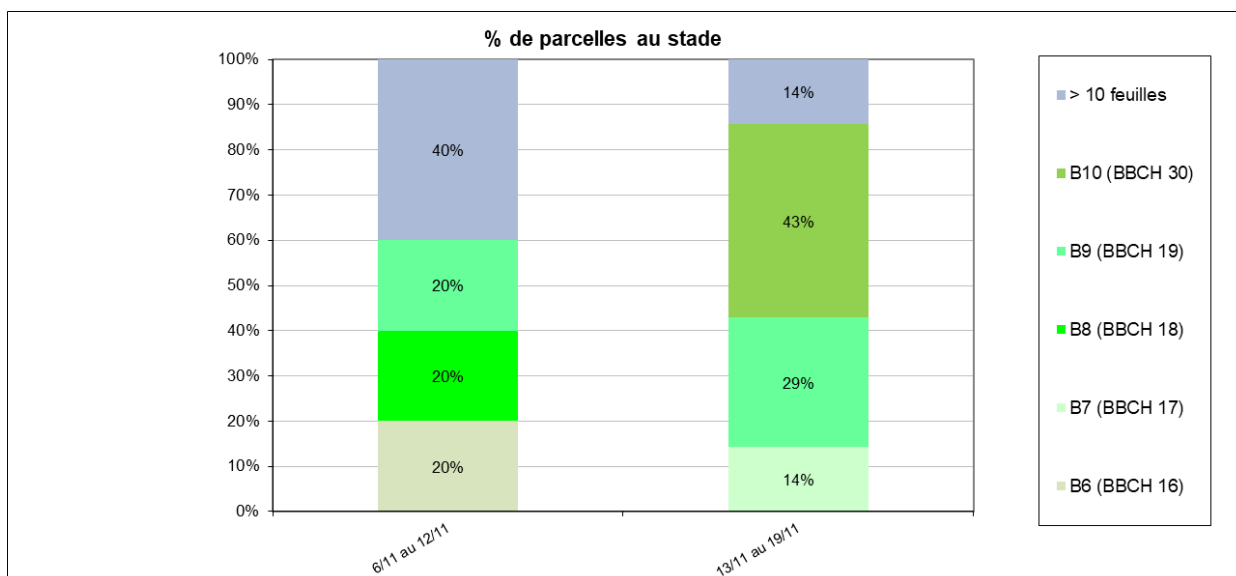


Réseau 2019-2020

Le réseau est à ce jour composé de 9 parcelles.
Seules 7 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine :

- 3 parcelles dans l'Allier
- 4 parcelles dans le Puy-de-Dôme

Stade des colzas



Ravageurs

- **Altises d'hiver ou grosses altises Larves**

Période de risque : depuis le stade 6 feuilles jusqu'au stade reprise de végétation.

Seuil indicatif de risque : 2-3 larves par plante ou 7 plantes sur 10 avec des larves dans les pétioles des feuilles. Les dégâts ne sont importants que si le cœur des plantes est touché ce qui est rare dans le cas de colzas bien développés.

Observations : sur 7 parcelles suivies, une seule indique une présence faible de larves d'altises avec 10% de plantes présentant des galeries.

Analyse du risque

Le risque reste relativement limité pour l'instant. Il sera indispensable de suivre l'évolution de cette pression au cours de l'hiver par une méthode Berlèse (présentée en annexe). Une observation fin décembre, pourra être réalisée sur les parcelles où le risque actuel est faible.

Les biomasses globalement élevées devraient limiter le risque, à condition que le colza ait connu jusqu'ici une croissance dynamique et régulière.

- **Charançon du bourgeon terminal (CBT)**

Reconnaissance

Le CBT adulte mesure de 2.5 à 3.7 mm. Corps brillant et noir avec une pilosité courte clairsemée. Taches latérales blanches entre le thorax et l'abdomen. Extrémités des pattes rousses.



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)



Baris (Terres Inovia)

Attention à ne pas confondre le CBT avec le baris des crucifères. Le baris présente un rostre beaucoup plus recourbé et sa nuisibilité pour la culture n'est pas avérée.

Période de risque : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, **c'est l'arrivée des adultes qui va déclencher le début de la période de risque**. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage. Les vols de CBT peuvent avoir lieu de fin septembre à l'entrée de l'hiver.

Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur.

La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures, les femelles sont aptes à pondre. Les larves peuvent migrer des pétioles vers les cœurs et occasionner des dégâts importants par destruction du bourgeon terminal. Le risque de destruction du bourgeon terminal est d'autant plus élevé que le développement végétatif automnal est faible. **Attention, la simple présence du ravageur n'est pas le seul indicateur à prendre en compte ! (cf. guide d'aide à la décision en annexe)**

Observation : 2 parcelles sur 7 suivies indiquent la présence de charançons du bourgeon terminal. Les captures sont comprises entre 1 et 5 insectes avec une moyenne autour de 2 individus par cuvette.

Analyse du risque

Le taux de piégeage est désormais très faible, et a commencé à décroître la semaine dernière. Le risque CBT est désormais terminé. Si des attaques de larves ont lieu durant l'hiver, elles seront la conséquence de pontes survenues les semaines précédentes. Or, la gestion du risque se fait sur l'adulte lors du vol et non sur les larves.

Annexe 1 : Protocole Berlèse pour l'observation de la présence de larves d'altises dans les plantes de colza



Matériel :

- Kit « Berlèse » (Support-Entonnoir-Grillage-Petit Pot) ou autre système similaire (cuvette jaune-grillage par exemple cf. photos)
- Eau savonneuse ou Eau alcoolisée (50% d'eau - 50% d'alcool modifié)

Mode opératoire :

- Etape 1 : **prélever au champ** au minimum une vingtaine de plantes (4 * 5 plantes consécutives),
- Etape 2 : de retour au labo ou au bureau, **nettoyer rapidement les plantes** à l'eau claire,
- Etape 3 : **couper les pivots et le plus gros des limbes** (non touchés) puis rincez encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves).
- Etape 4 : **répartir les plantes sur le grillage** qui recouvre les entonnoirs. Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plantes ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif. Les premières larves sont visibles au bout de quelques heures.
- Etape 5 : après dessèchement complet des plantes (8 à 15 jours selon la T°C et la taille des plantes), **compter le nombre de larves tombées dans les récipients**. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur-et-à mesure de la manip.

Démonstration en image [ici](#) (ctrl+clic):

Réseau

Ce bulletin fait état des observations réalisées entre le 18 et le 20 novembre sur 16 parcelles du réseau, 6 dans l'Allier (Bocage Bourbonnais), 5 dans le Puy-de-Dôme (Limagne et Forez), 3 en Haute-Loire (Bassin du Puy, Velay) et 2 dans le Cantal (Planèze de St Flour).

Stades et état des cultures

Peu d'évolution des stades cette semaine, les semis se poursuivent. Les parcelles qui ont été semées tôt entre fin septembre et mi-octobre, en altitude ou dans le Bourbonnais, sont entre 3 feuilles et 1 talle. Pour le reste du réseau, les parcelles sont soit juste semées, soit en cours de levée.

Ravageurs

- Cicadelles

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie : des cicadelles ont été capturées dans 3 des 11 parcelles observées et disposant d'un piège, dans les secteurs du Puy, du Forez, du bocage Bourbonnais et de Limagne Nord et Sud. Les captures sur ces 3 parcelles sont faibles et vont de 1 à 10 individus. Les conditions climatiques de la semaine écoulée, températures basses et temps couvert ont été défavorables à l'activité des cicadelles. Il est toutefois judicieux de maintenir l'observation des parcelles sensibles (entre levée et 3 feuilles) car l'activité peut reprendre à la faveur d'après-midi ensoleillées.



Observation et seuil de nuisibilité : comme pour tous les ravageurs potentiellement vecteurs de virus et qui ne font pas de dégâts directs, la notion de seuil de nuisibilité reste délicate. En cours de végétation, le seuil de nuisibilité est généralement autour de 30 captures/semaine sur plaque engluée ou bien une différence d'une vingtaine de captures entre 2 relevés (accroissement de l'activité des cicadelles). Une observation directe des cicadelles sur la parcelle peut également être pratiquée durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle à différents endroits : si sur 5 points d'observation le passage de l'observateur fait sauter devant lui au moins 5 cicadelles pour chaque point, le seuil est atteint.

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : la cicadelle *Psammotettix alienus*, insecte d'environ 3 mm, est vecteur du virus WDV de la maladie des pieds chétifs sur céréales à paille. Les symptômes sur les plantes ne sont visibles qu'à la reprise de la végétation avec un nanisme, parfois un tallage excessif et des feuilles avec stries jaunes (+ rouge). La nuisibilité est due à une perte de pieds (attaques précoces) ou une stérilité des épis (attaques tardives). C'est aux stades les plus précoces, dès la levée, que les blés sont les plus sensibles. Les facteurs de risques sont : températures chaudes, peu de précipitations, présence de repousses de céréales et d'adventices, proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte. Les dégâts sont fonction de la charge virulifère des individus. La lutte agronomique peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

- **Pucerons**

Analyse indicative du risque, modélisation, climatologie

La présence de pucerons n'a été relevée sur aucune des 16 parcelles observées du réseau. Le rafraîchissement des températures actuel est défavorable à l'activité des pucerons, sans toutefois les éliminer.



Observation et seuil de nuisibilité : le seuil de nuisibilité est de 10% de pieds de blé porteurs d'au moins 1 puceron ou la présence de pucerons quel que soit le nombre pendant plus d'une semaine. L'observation est délicate lors d'un temps couvert et froid. La pose de plaques engluées jaunes, ou de cuvettes jaunes, permet de suivre les activités de vol. Cependant, ces pièges attirent différentes espèces de pucerons qui ne s'installeront pas toutes sur les cultures et les captures peuvent varier selon l'emplacement ou le positionnement du piège. Seul un suivi régulier, avec un type de piège et un positionnement fixe, et une lecture attentive des captures peut permettre de caractériser la dynamique de vol et le risque annuel d'arrivée de pucerons ailés dans la parcelle (infection primaire).

Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : les pucerons (*Rhopalosiphum padi* et autres espèces) sont vecteurs de virus BYDV de la JNO. Les symptômes sont visibles tardivement courant montaison, d'abord par un léger tassement (plantes chétives), puis à épisaison par la coloration de l'extrémité de la F1 en rouge ou jaune. La nuisibilité est liée à un dessèchement prématuré et un faible PMG. L'activité des pucerons (vols de dissémination, taux de reproduction et vitesse de développement des colonies) et la persistance de leur présence dans les parcelles sont fortement dépendantes de la température. La présence de repousses de céréales et d'adventices, la proximité de bois ou de haies ou de parcelles de maïs en cours de récolte sont des facteurs de risque. La lutte agronomique vis-à-vis de la JNO, peut s'appuyer sur le positionnement de la date de semis, en évitant les semis précoces et sur l'élimination des repousses. Compléments disponibles sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Réseau 2019-2020

Treize parcelles sur vingt et une déclarées dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période des 18 et 19 novembre. (5 dans l'Allier, 5 dans le Puy-de-Dôme, une dans le Cantal et 2 en Haute-Loire).

Stades

De non semé à début tallage pour les parcelles observées.

Ravageurs

- **Cicadelles**

Taille : 4 mm ,
tibias épineux,
Coloration générale beige,

présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires

et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux
bordures des nervures

sauf pour la macule apicale
qui est entièrement assombrie



Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne 2012

Observation

Sur dix parcelles équipées d'un piège englué, on dénombre

- Pour la Haute Loire, aucune cicadelle capturée en sept jours,
- Pour l'Allier, aucune cicadelle capturée en sept jours.
- Pour le Puy-de-Dôme, 5 cicadelles capturées en sept jours.

Soit 1 parcelle avec des captures sur dix équipées.

Rappel du seuil de nuisibilité

On rappelle que le seuil de nuisibilité théorique a été établi à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée ou si forte activité à l'observation (5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soi au moins 5 cicadelles chacun). Le risque de transmission de virose (maladie des pieds chétifs) est important dès le stade levée de la culture.

Situations à risque : (source Arvalis)

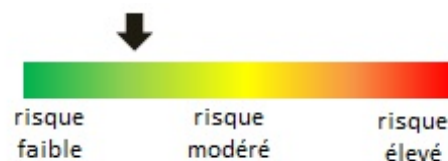
- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Présence de repousses dans les parcelles voisines de graminées sauvages.
- Parcelles bien exposées ou dans des zones bien abritées, bordées de haies, bois.
- Au moment du retournement de repousses d'une parcelle voisine, les cicadelles peuvent coloniser des parcelles en cours de levée.

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle.
- Éviter les semis précoces.

Analyse de risque cicadelles

La pression cicadelle reste faible cette semaine et pour les parcelles qui ont atteint le stade tallage le risque est maintenant moins important. La météo annoncée dans les jours prochains, rares averses et température maxi de 12 – 13 degrés, pourrait être favorable à l'activité de ce ravageur. Les cicadelles sont très actives si les températures sont supérieures à 12°C.



• Pucerons

Observation

Détectés sur plante dans 2 parcelles du réseau (Puy-de-Dôme) avec de 2 à 18% de plantes porteuses. Pour la parcelle avec 18% de plantes porteuses, les pucerons sont signalés depuis 3 semaines (1%, 4% et 18%), pour la parcelle à 2% il s'agit d'une première observation.

Rappel du seuil de nuisibilité

10% de pieds porteurs d'au moins un puceron ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de 10 jours.

Le risque de transmission de virose (jaunisse nanisante de l'orge - JNO) est important dès le stade levée de la culture.

Situations à risque : (source Arvalis)

- Semis précoces (fin septembre début octobre)
- Automnes doux et prolongés
- Présence de réservoirs de virus sur la parcelle ou dans l'environnement proche, la contamination des jeunes semis s'effectue par l'intermédiaire de pucerons qui ont acquis les virus sur différentes plantes réservoirs (graminées) : repousses de céréales, graminées cultivées fourragères, graminées sauvages, graminées de couverts d'interculture...
- Présence de friches, haies, ou cultures avec présence de pucerons (maïs...)

Lutte agronomique : (source Arvalis)

- Détruire les repousses de céréales et graminées adventices dans la parcelle
- Ne pas détruire un couvert avec graminées à proximité du jeune semis de céréales
- Éviter les couverts avec graminées (avoine, ray grass...) dans les situations à risques
- Éviter les semis précoces

Lutte génétique : (source Arvalis)

Des variétés d'orge tolérantes aux virus de la JNO sont développées. Leur tolérance n'est pas totale, quelques symptômes relativement faibles peuvent être observés (jaunissement du bout des feuilles) mais elle est robuste même en présence de fortes infestations de pucerons à l'automne.

Résistance aux maladies des principales variétés recommandées : de 1 (très sensible) à 9 (résistant).

Variétés	Nombre de rangs	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Tolérance JNO
KWS AKKORD	6	(7)	6	6	4	
KWS CASSIA	2	6	6	7	7	
LG CASTING	2	7	6	7	6	
MALTESSE	2	7	6	6	3	
MEMENTO	2	6	7	7	7	
RAFAELA	6	(7)	4	7	(5)	OUI
KWS BORRELLY	6	7	6	5	6	OUI
MARGAUX	6	6	6	6	5	OUI
KWS TONIC	6	6	6	6	5	
PIXEL	6	7	5	5	7	
KWS FARO	6	7	5	6	5	
KWS ORBIT	6	6	5	6	6	
COCCINEL	6	7	6	6	7	OUI

Analyse de risque pucerons

La pression reste faible, sauf sur une parcelle du Puy-de-Dôme et comme pour les cicadelles la remontée des températures annoncée devrait être favorable à l'activité des pucerons.



• TAUPINS

Observation

Non signalés cette semaine.

Autres ravageurs

Les limaces sont signalées dans deux parcelles (Allier et Puy-de-Dôme) avec de 1 à 2% de pieds touchés.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François Roudillon (CA03) froudillon@allier.chambagri.fr, 04 70 48 42 42

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

